



DECRET D/2023/ 0079 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CADRES AU MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant Organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Conseiller Principal :** Monsieur **Mahmoud CONDE**, Psychopédagogue, précédemment Spécialiste en suivi-évaluation au PNUD ;
2. **Conseillère chargée de la Digitalisation et de l'Emploi :** Madame **Maimouna DIAKHABY**, précédemment Conseillère chargée de la Digitalisation ;
3. **Inspecteur Général de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle :** Monsieur **Alimou SAKHO**, Professeur d'Ecole Normale, matricule 193533 E, Spécialiste en didactique des mathématiques, précédemment Chef de la Division Promotion et Planification à la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle privée ;
4. **Directeur National de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat :** Elhadj **Mamadou DIALLO**, Spécialiste en programme, précédemment coordinateur du programme Integra au PNUD ;
5. **Directeur National Adjoint de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat :** Monsieur **Mamadou Kaba SOUARE**, Spécialiste en gestion de projets, précédemment superviseur sénior au service business support à GAC ;
6. **Directeur National de l'Apprentissage et des Formations professionnelles post-primaires et secondaires :** Monsieur **Daouda SYLLA**, matricule 190 764 G, précédemment Inspecteur Général de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
7. **Directeur National Adjoint de l'Apprentissage et des Formations Professionnelles Post-Primaires et Secondaires :** Monsieur **Ibrahima CHERIF**, matricule 268 335 S, précédemment en service au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
8. **Inspecteur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Mamou :** Monsieur **Mamadou Saraf DIALLO**, matricule 249 495 S, précédemment Inspecteur en service à l'Inspection Générale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;



9. **Inspecteur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Kindia** : Monsieur **Alhassane Diami DIALLO**, matricule 249 424 K, précédemment, Inspecteur Communal de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Ratoma ;
10. **Inspecteur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Faranah** : Monsieur **Abdoulaye CAMARA**, ingénieur mécanique Diesel, matricule 1819609 J précédemment SAF à l'Ecole Nationale des Agents Techniques des Eaux et Forêts de Mamou.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

10 MARS 2023

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

